Seul le prononcé fait foi

Discours prononcé par Monsieur le Préfet de Mayotte, délégué du gouvernement, à l'occasion de la cérémonie républicaine du 13 juillet 2018 à la Préfecture

Madame, Messieurs les parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Monsieur le Maire de Mamoudzou,
Mesdames, Messieurs les maires,
Monsieur le Commandant militaire,
Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux et municipaux,
Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental de Mayotte,
Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Mayotte,
Monsieur le Procureur de la République,
Monsieur le Vice-recteur d'académie,
Mesdames, Messieurs les chefs des services de l'État,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est avec un honneur et un plaisir tout particuliers que je vous accueille ce soir, au sein de la Préfecture, en cette veille du 14 juillet. J'espère que vous honorerez de votre présence la cérémonie de demain : vous y êtes, bien entendu, tous cordialement invités.

Presque quatre mois se sont écoulés depuis mon arrivée. Cette soirée est l'occasion de vous remercier collectivement pour la qualité de l'accueil que vous m'avez réservé, et qui m'a permis de plonger rapidement au coeur des enjeux du territoire comme dans la culture et les traditions mahoraises.

Nous avons eu l'opportunité d'échanger au cours de ces dernières semaines, et j'ai souhaité vous réunir ce soir afin de partager un moment de convivialité, et de renouer avec un usage qui, me semble-t-il, n'avait plus cours à Mayotte ces dernières années.

Ce qui nous réunit en premier lieu, aujourd'hui, est un moment particulier de notre tradition républicaine.

Ce moment est d'abord celui d'une fête : d'une fête nationale, et d'un anniversaire. Car c'est bien la naissance de la République que nous célébrons ce soir : l'avènement d'une nation, porté par l'élan émancipateur de tout un peuple, dans le tumulte de l'année 1789. Le 14 juillet, le peuple de France, nourri par les idéaux des Lumières, s'emparait de la Bastille, symbole de l'arbitraire et de l'injustice.

Une année plus tard, le 14 juillet 1790, lors de la Fête de la Fédération, la ferveur nationale célébrait sa diversité dans la fraternité et l'unité retrouvées.

Cette fête, n'est pas seulement une célébration. Elle est également le moment d'une commémoration, l'expression d'une fidélité sans cesse réaffirmée à notre héritage républicain : fidélité à la devise de *Liberté, d'Égalité et de Fraternité* ; fidélité aux principes qui fondent notre République ; fidélité aux valeurs qui l'animent, qui nous ont permis de faire face aux agressions de l'Histoire, et qui guident, encore aujourd'hui, l'action de l'État au quotidien.

Cet héritage républicain est enfin un devoir. Un devoir individuel, et collectif. Le devoir pour chacun de se réapproprier ces valeurs à l'aune des circonstances qui marquent notre temps, le devoir de les transmettre aux générations qui y aspirent, le devoir d'assurer la passation de ce flambeau pour que se perpétue, à travers l'Histoire, la marche de cet héritage appelé à vivre. Car c'est bien d'un héritage vivant dont il s'agit.

La Liberté de culte, d'opinion, d'expression, est aussi devenue la liberté d'entreprendre sur tous les territoires de la République.

L'Égalité de tous devant la loi, devant le suffrage, est aussi devenue l'égalité des chances, l'égalité entre les hommes et les femmes, dans tous les départements de France.

La Fraternité enfin, doit aussi continuer à s'exprimer dans la solidarité nationale, entre tous les français, dans l'engagement citoyen comme dans la famille.

Ce soir donc, nous perpétuons l'attachement du peuple français à la République, à l'esprit collectif qui l'habite depuis plus de deux siècles, à ce moment si particulier au cours duquel tous les Français, de toutes conditions, ont su faire corps dans une même communauté de destin.

Et cette communauté de destin, Mayotte en fait partie.

En faisant le choix de la République française, Mayotte a rejoint cet "Archipel de France" évoqué par le Président de la République le 28 juin dernier à l'occasion de la restitution des Assises de l'Outre-mer.

Elle est devenue une terre française et la communauté des femmes et des hommes qui la compose a rejoint *“cette conscience morale qu’on appelle une nation”*. Et c’est pourquoi lorsque Mayotte souffre, la France souffre aussi.

Et c'est aussi pourquoi je veux redire ce soir – et je suis toujours surpris que certains puisse en douter –, que notre île a pleinement sa place dans notre République, qu'elle est un département français et qu'elle le restera.

Nous traversons des temps difficiles qui nous mobilisent tous collectivement, parlementaires, élus, associations – je tiens en particulier à les saluer ici –, citoyens, services de l’État, et qui exigent le meilleur de nous-mêmes.

À vous tous qui êtes présent ce soir, qui êtes en situation de responsabilité sur ce territoire ou appelés à l'être, je veux redire que ces difficultés exigent que nous nous unissions davantage, dans l’immense tâche qui est la nôtre. Il est de notre devoir de tout mettre en oeuvre, collectivement, pour accélérer la modernisation du département, et faire que l’égalité réelle, entre Mayotte et l'hexagone, se concrétise rapidement.

Les mesures annoncées par la ministre des Outre-mer le 15 mai dernier, sont une étape essentielle vers cet objectif. Mais elles ne sont pas les mesures de l'État.

Elles partent, au contraire, des réalités du territoire que les Mahorais ont pu exprimer lors des consultations menées dans le cadre des Assises de l'Outre-mer et dans les différentes plateformes d'échanges qui ont réuni les élus, les citoyens, l'intersyndicale, et les collectifs. En ce sens, elles sont une incarnation de la mobilisation collective de la population pour notre département.

Je le redis car j'en ai l'intime conviction : la transformation du territoire ne pourra se faire sans que chacun y prenne pleinement sa part. Car les défis auxquels nous faisons face et auxquels nous répondons collectivement sont nombreux. Vous les connaissez.

Le premier d’entre eux, qui est à la racine de l'exercice de la Liberté, c’est celui de la sécurité, auquel s'ajoute celui de la lutte contre l’immigration clandestine.

L'État a d'ores et déjà renforcé ses moyens matériels et humains et poursuivra cet effort dans les mois qui viennent. Les forces de sécurité et les militaires qui défileront demain, restent pleinement engagées dans leur tâche. Je connais la valeur de cet engagement et de leur sacrifice. Ils forcent le respect, l'admiration et la reconnaissance.

Nos forces ont également payé un lourd tribut. J'ai une pensée toute particulière pour le sergent Anthony Paiba Valverde, de la 13e brigade de la Légion étrangère, mort en service dans une opération de lutte contre l'immigration clandestine. Je pense à tous ceux qui ont été meurtris dans leur chair : les gendarmes mahorais de l’antenne locale du GIGN, l'officier de police chef de la brigade anti-criminalité de nuit. Nos pensées et notre indéfectible fraternité les accompagnent, eux et leurs familles.

Cela nous montre que nous ne pouvons sereinement bâtir l'avenir sans apporter des réponses aux attentes des mahorais sur les sujets de sécurité et d'immigration. Cette condition est un préalable indispensable au développement des statégies pour le territoire.

Le deuxième défi, c’est celui de l’Égalité réelle, entre le territoire et l'hexagone. Il recouvre des perspectives à la fois économiques, sociales, environnementales et d’aménagement du territoire.

Car le développement de Mayotte passe aussi par la modernisation d’ensemble de ses infrastructures. Et là aussi, les défis sont nombreux et revêtent de multiples enjeux : infrastructures scolaires, réseaux routiers, liaisons interquartiers, eau et assainissement, logement, adaptation des infrastructures portuaires et aéroportuaires aux ambitions économiques portées par les mahorais.

Beaucoup d'ouvrages ont déjà été réalisés, et de nombreux crédits engagés. La programmation pour les années à venir poursuit et amplifie cette dynamique.

Pourtant, les financements ne peuvent pas tout. Nous avons également besoin de foncier, de cohérence, de concertation, et de travail d'équipe avec les parlementaires, les élus, les associations, dont je tiens à saluer le rôle dans l'appui aux citoyens, et les services de l'État. Nous détenons collectivement les clés de l’accélération de la

modernisation du territoire, et il nous appartient de les mettre en oeuvre rapidement pour que notre société puisse trouver les conditions nécessaires à son plein épanouissement.

Le renforcement de l'accès aux soins et la modernisation du Centre Hospitalier de Mayotte, sont également au nombre des priorités des mahorais. Et c'est pourquoi elles sont aussi au nombre des priorités de l'État. Les services sociaux sont entièrement mobilisés à cet effet.

Le défi économique est également immense. Nous devons continuer à accompagner nos entreprises et à faciliter leurs démarches, afin de leur permettre de bénéficier d'un écosysteme favorable et de contribuer pleinement à l'emploi et au développement économique du territoire.

Tous les leviers sociaux doivent aussi être mobilisés, et je pense en premier lieu à notre jeunesse, qui vient pour partie de passer son baccalauréat, et dont ceux qui ont obtenu la mention *"Très bien"* sont présents ce soir parmi nous.

Pour donner à cette belle jeunesse les moyens à la mesure de son audace et de son appétit, dont notre département a tant besoin, il convient de l'accompagner dans la durée. Et c'est pourquoi nous devons continuer à améliorer les conditions de sa réussite, et prolonger notre soutien. La jeunesse a besoin de formation, c'est la seule façon d'assurer son insertion.

Brillants bacheliers, recevez à nouveau nos plus vives félicitations pour votre travail et pour votre succès. Qu'il soit le premier d'une longue série.

Restez en éveil, soyez à l'écoute du monde qui vous entoure, ayez à coeur de le comprendre dans toute sa complexité, de vous y engager, de lui donner du sens. Trouvez vos modèles, mais restez-en libres. Conservez vos idéaux. Surtout, contribuez au développement de notre territoire par votre réussite.

Le troisième défi enfin, c'est celui de la paix et de la cohésion sociales. Il prend racine dans cet esprit de Fraternité qui doit continuer à nous rassembler, et à porter notre idéal républicain.

Nous savons qu'il n'existe aucun département dont l'ampleur des défis à relever soit à la fois si grande et si complète. Aussi, sachons faire montre d'une indéfectible

fraternité, afin de mieux travailler collectivement à sa transformation et à son ancrage dans la dynamique économique régionale et mahoraise.

Car il nous faut nous unir davantage pour l'avenir. Ces engagements au long cours, que je viens d'évoquer, ne peuvent être pleinement accomplis que si chaque acteur du territoire les porte aussi en son nom propre. N'oublions pas le combat des "chatouilleuses", d'Adrien Giraud et de Younoussa Bamana. Par leur résistance résolue, ils ont été les bâtisseurs d'une mémoire collective entre mahorais et hexagonaux, et nous lèguent en héritage une histoire commune, mutuellement enrichie, symbole de notre attachement à la patrie.

Cent cinquante trois ans après la fête de la Fédération, à l'occasion du 14 juillet 1943, le Général de Gaulle, eut ces mots si particuliers dans les circonstances que vous connaissez : *"Soyons fermes, purs et fidèles, au bout de nos peines, il y a la plus grande gloire du monde : celle de ceux qui n'ont pas cédé".* C'est-à-dire, ceux qui ne se sont pas résignés.

Puissent ces paroles continuer de raisonner en nous, ces prochains jours, semaines et mois.

Que ce moment de fête nationale soit aussi l'occasion de nous pénétrer de l'importance des défis que nous sommes appelés à relever ensemble, et de la grandeur de la tâche qui est la nôtre.

Je vous souhaite à tous une excellente soirée.

Vive Mayotte ! Vive la République ! Vive la France !

***